

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2016/73

OBJET : LANCEMENT DE LA CONSULTATION RELATIVE AUX TRAVAUX DE REPARATION DES
DIGUES DE BORDS DE GARONNE

Envoyé en préfecture le 01/07/2016

Reçu en préfecture le 01/07/2016

Affiché le

SLO

MONTESQUIEU

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 21 juin 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 21 juin 2016

La séance est ouverte

Le 28 juin de l'année deux mille seize à 18 h 30
aux Halles de Gascogne à Léognan

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M.LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	A	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	Mme BENCTEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M.MAYEUX	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	E	M.GACHET	Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	A		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M. LEMIRE	Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	M. CLEMENT
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M. DE MONTESQUIEU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

LANCEMENT DE LA CONSULTATION RELATIVE AUX TRAVAUX DE REPARATION DES DIGUES DE BORDS DE GARONNE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment le 1^{er} alinéa de l'article 3-4 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement ;

Vu la commission environnement du 20 juin 2016 ;

Considérant le marché n°2015-03 portant sur la Mission de Maîtrise d'œuvre pour l'opération de travaux de réparation des digues sur les communes de Beautiran, Isle-Saint-Georges et Cadaujac – Communauté de Communes de Montesquieu, attribué au bureau d'études SOCOMA Ingénierie,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Exposé :

Suite aux études de la maîtrise d'oeuvre, la consultation, sur la base du cahier des charges établi par le maître d'oeuvre et validé par le maître d'ouvrage, aura donc pour objet les travaux de réparation des digues endommagées par les crues de 2013 et 2014 sur les situations géographiques suivantes :

- la digue au lieu dit « Clos Lauriole » sur la commune d'Isle-Saint-Georges sur un linéaire de 150 mètres environ,
- la digue au Bourg d'Isle-Saint-Georges, au niveau de la confluence entre le Saucats et la Garonne, 500 mètres environ en aval de la porte à flots de l'Isle-Saint-Georges,
- la digue au lieu dit « Benquet » sur la commune de Beautiran,
- les encoches d'érosion sur les digues de l'Isle-Saint-Georges : au Grand Brésil, au Clos Lauriole et au domaine de Droit,
- l'érosion de berge de la Garonne sur la commune d'Isle-Saint-Georges 200 mètres environ en aval de la confluence du Saucats avec la Garonne,
- lieu-dit « la Laiterie de Malleret » sur la commune de Cadaujac.

L'objet et le périmètre de la consultation sont prévus avec l'allotissement suivant :

- Réfection des berges et digues, pose de palplanches au lieu-dit « la Laiterie de Malleret » à Cadaujac,
- Terrassement et réfection des digues au château de droit à Cadaujac, en rive gauche du Saucats et au Grand Brésil à l'Isle-Saint-Georges, au lieu-dit Frayre à Beautiran,
- Travaux de protection des berges par enrochement et retalutage des digues à Mates et au Clos Lauriole à l'Isle-Saint-Georges, au lieu-dit Benquet à Beautiran.

La consultation sera lancée selon la procédure adaptée.

Le montant prévisionnel des travaux est de 1 600 000 euros sur la durée du marché de un an.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1. **Autorise** le Président à lancer la consultation pour assurer la prestation telle que précédemment décrite,
2. **Autorise** le Président à signer le(s) marché(s) avec l'(les) entreprise(s) retenue(s) par le pouvoir adjudicateur et le mandater pour réaliser toutes les démarches nécessaires et utiles.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 28 juin 2016

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

